



Administrations Parisiennes

SYNDICAT AUTONOME UNSA

Section des Secrétaires Administratifs,  
des Techniciens Supérieurs et

des Assistants Spécialisés des Bibliothèques et des Musées



## AVEC LE RETOUR DES FEUILLES MORTES, CELUI DES MAUVAISES NOUVELLES POUR LES FONCTIONNAIRES... ET LE FRANCHISSEMENT DE LA « LIGNE ROUGE » ?

Comme toujours, la méthode du gouvernement laisse perplexe en soufflant le chaud et le froid...


Alors que le Premier ministre, suite au rapport CAP 2022, préside un « comité interministériel de la transformation publique », le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, lance les hostilités en évoquant une réforme de la fonction publique « particulièrement courageuse » qui devrait « ouvrir les portes et les fenêtres » !



Le comité est resté sur sa ligne directrice avec tout de même quelques petites surprises ...

- Développement de la **dématérialisation** :
  - o accroissement des services accessibles en ligne,
  - o mise en place d'un site Internet (" *Vox usagers* ") par lequel les usagers pourront donner leur avis sur les services publics.
  
- Confirmation des « **4 piliers de la concertation** » en cours qui devront se retrouver dans la loi de la réforme de la fonction publique prévue pour 2019 :
  - o révision et simplification des instances de dialogue social,
  - o évolution des modes de rémunération avec le développement de la rémunération au mérite,
  - o renforcement de l'accompagnement des agents pendant leur carrière,
  - o recours accru aux contractuels.
  
- Et les petites **nouveautés** avec la création :
  - o d'une **agence de reconversion** pour les agents de l'État (l'« *Agence nationale des mobilités et des reconversions* ») sur le modèle de celle des armées pour accompagner les mobilités et les restructurations.
  - o d'un **fonds d'accompagnement Ressources Humaines** pour accompagner les agents dans leurs « transitions professionnelles » et qui, doté dès 2019, participera au « *cofinancement des coûts de transition nécessaire à la mise en œuvre de réformes structurelles ayant une forte dimension RH* », telles que sur :
    - les dépenses de fonctionnement (études préalables, évaluation des compétences, améliorer la formation...),

- les dépenses de personnel (indemnités de départ volontaire, accompagnement indemnitaire des mobilités...).
- et une **indemnisation du chômage** des fonctionnaires avec la création d'un « *guichet de départs* ».

Si le ministre a annoncé vouloir « *garder un statut* » (on a hâte de connaître quelle forme il aura), il entend vouloir « *laisser le choix aux agents publics* » (...) de *contrats et venir pour cinq, pour dix, pour quinze ans dans la*  pouvoir « *prendre des fonction publique.* »

Concernant le statut, il a ensuite atténué son propos en évoquant la « **possibilité** » (!?) « *d'en garder un (...)* notamment dans les fonctions les plus (!) régaliennes » tout en affirmant la volonté gouvernementale de **généraliser** le recrutement par contrat.

Si aujourd'hui, le recrutement par contrat existe (même à des postes de responsabilité, contrairement aux affirmations du ministre), le principe de sa généralisation laisse songeur et ne peut qu'inquiéter.

Parmi les autres axes sur lesquels reposera la nouvelle fonction publique de demain, on trouve :

- la facilitation du passage vers le privé en permettant aux fonctionnaires qui « *quittent la fonction publique de toucher 24 mois de salaire et de pouvoir percevoir les allocations chômage* ».
- l'instauration d'une **vraie** rémunération au mérite, et « *pas simplement (sur) une petite part des primes* ».

L'UNSA a vivement réagi à ces propositions déclarant qu'à « *aucun moment ce scénario n'avait été présenté* » lors des précédentes réunions.

Et sous couvert de moderniser, malheureusement, la même et seule ambition (et non dissimulée) de ces mesures est bien d'"*économiser des postes*" même si pour ce faire, le gouvernement a annoncé vouloir "**supprimer des missions**".

De là à envisager une remise en cause « générale » du statut de la fonction publique et de la notion de service public, il n'y a qu'un pas... vers un démantèlement total ?

REAGISSEZ, votre avis nous intéresse,



[unsaparis@orange.fr](mailto:unsaparis@orange.fr)